

LISTE DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

La sécurité nautique et la sécurité de vos passagers sont de VOTRE responsabilité.

- Observez les instructions indiquées sur toutes les étiquettes de sécurité. Ces instructions ont pour but de rendre vos sorties agréables et sécuritaires.
- La consommation de drogues ou d'alcool affecte vos compétences et votre jugement lors de la conduite. Il est alors fortement recommandé de ne pas conduire sous l'influence de drogues ou d'alcool. N'autorisez que des conducteurs qualifiés à conduire votre bateau.
- Au moins un passager devrait savoir comment faire fonctionner le bateau au cas où le conducteur ne pourrait subitement le faire.
- Ne surchargez pas votre bateau. La capacité de charge est réduite dans des eaux agitées. Fiez-vous au bon sens et à votre jugement et non pas seulement à la plaque indiquant la capacité maximale de votre bateau.
- Utilisez toujours la corde de retenue de l'interrupteur d'arrêt d'urgence lorsque vous faites fonctionner le bateau et assurez-vous que tous les passagers soient au courant du fonctionnement de ce dispositif.
- Inspectez régulièrement votre bateau, sa coque, son moteur, l'équipement de sécurité et tout autre matériel. Gardez-les en bon état de fonctionnement.
- Ayez toujours à bord l'équipement de sécurité minimum et tout autre matériel de sécurité supplémentaire dont vous avez besoin pendant que vous naviguez.
- Vérifiez le bon fonctionnement et l'accessibilité du matériel de survie, y compris l'extincteur d'incendie. Montrez aux passagers où se trouve ce matériel et assurez-vous qu'ils savent comment le faire fonctionner.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous faites le plein d'essence. Sachez quelle est la capacité de votre réservoir d'essence. Évitez de faire le plein le soir, sauf s'il y a suffisamment d'éclairage. Les débordements d'essence ne sont pas visibles dans la noirceur. Éteignez toute flamme nue lorsque vous faites le plein.
- Chaque fois que vous faites le plein, assurez-vous qu'il n'y a pas de vapeur d'essence dans le compartiment moteur. Vérifiez les conduites d'essence et les boyaux pour vous assurer qu'il n'y a pas de fuite.
- Ayez à bord suffisamment d'essence pour la randonnée prévue. Tenez compte des délais attribuables au mauvais temps ou à d'autres facteurs. Utilisez 1/3 du carburant pour vous rendre à destination, 1/3 pour en revenir et gardez-en 1/3 en réserve.
- Surveillez la température. Avant votre départ, vérifiez les prévisions météorologiques locales. Surveillez tout changement dans la température.

- Ayez toujours à bord des cartes à jour de la région où vous naviguez. Avant votre départ, vérifiez les conditions météorologiques de la région où vous vous rendez.
- Avant votre départ, donnez votre plan de navigation à une personne responsable qui reste à terre.
- Conduisez toujours votre bateau en faisant preuve de considération, de courtoisie et de bon sens.

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et des autres plaisanciers. Vous devez bien connaître les modes de fonctionnement et les mesures de sécurité indiqués dans ce manuel, de même que les renseignements donnés dans les autres brochures de la trousse d'information. Avant de partir, que ce soit pour une heure ou pour plusieurs jours, passez en revue la liste de contrôle de sécurité de la section 2-1. Conduisez toujours votre bateau en faisant preuve de considération, de courtoisie et de bon sens.

MESSAGES D'AVERTISSEMENT

Quand vous lisez le manuel du propriétaire, portez attention aux messages d'avertissement qui vous indiquent les précautions à prendre pour éviter tout danger. Nous avons inclus ces avertissements parce que nous nous soucions de votre sécurité et de celle de vos passagers.



Ce symbole d'alerte est reconnu partout dans le monde. Dans ce manuel, il vous indique de lire l'information attentivement! Vous devez comprendre les conséquences du danger et savoir comment les éviter. *Le non-respect des recommandations données dans un message d'avertissement peut entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort.*

Les gens considèrent souvent qu'un message d'avertissement est de nature générale. Ce manuel contient trois types d'avertissements, selon les conséquences probables du danger : blessure mineure, blessure grave ou décès.

ATTENTION

Le symbole de sécurité et ce mot signalent une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, PEUT entraîner des blessures mineures ou modérées, ou des dommages matériels modérés. Cet avertissement est aussi utilisé pour attirer l'attention sur des pratiques non sécuritaires.

AVERTISSEMENT

Le symbole de sécurité et ce mot signalent une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, DEVRAIT entraîner des blessures graves, la mort ou des dommages matériels importants.

DANGER

Le symbole de sécurité et ce mot signalent une situation très dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, ENTRAÎNERA des blessures graves ou la mort. Ils sont limités aux situations extrêmes seulement.

Les avertissements contenus dans ce manuel ne traitent pas de toutes les situations possibles. Servez-vous toujours de votre bon jugement! Si une procédure, une méthode, un outil ou une pièce ne sont pas expressément recommandés, vous devez vous assurer qu'ils sont sûrs pour vous et pour les autres et qu'ils n'endommageront pas votre bateau et ne le rendront pas non sécuritaire.

CONSEILS

Vous trouverez dans ce manuel des énoncés qui attireront votre attention sur des conditions pouvant avoir des effets sur le fonctionnement, l'entretien et le service de l'équipement.

La mention **IMPORTANT** indique une procédure visant à prévenir des dommages à l'équipement ou aux composants connexes.

La mention **NOTE** indique un conseil d'ordre général sur le fonctionnement et l'entretien de l'équipement.

MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

En tant que propriétaire du bateau, il vous incombe d'équiper votre bateau de tout le matériel de sécurité nécessaire. Équipez-le également de tout équipement supplémentaire visant à assurer votre sécurité et celle de vos passagers. Vérifiez le matériel requis dans les juridictions où vous pratiquez la navigation de plaisance. Les renseignements suivants sont de nature générale et ils ne couvrent pas tout le matériel de sécurité.

Matériel de sécurité obligatoire

Même si votre bateau comprend pratiquement tout le matériel de sécurité nécessaire, il vous incombe de l'équiper convenablement. Vérifiez quel matériel est obligatoire en vous adressant à votre concessionnaire ou aux autorités compétentes.

Vêtement de flottaison individuel (VFI)

Les règlements fédéraux stipulent qu'il doit y avoir au moins un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé par la Garde côtière par personne se trouvant à bord d'un bateau de plaisance. Vous ne pouvez utiliser votre bateau qu'à condition que tous les VFI soient en bonne condition, soient facilement accessibles, portent clairement le numéro d'autorisation de la Garde côtière et soient de la bonne taille (le poids minimum, maximum et les mesures du thorax sont indiqués sur le VFI, ceux-ci servent à déterminer la taille du VFI). Les vêtements de flottaison individuels doivent être adaptés aux personnes qui les portent. Le poids et l'âge entrent en ligne de compte dans le choix et la taille d'un VFI.

La flottabilité du VFI doit supporter le poids de la personne dans l'eau. Un bon VFI aide à maintenir la tête hors de l'eau et permet de rester dans une position satisfaisante dans l'eau. Il vous incombe de vous assurer que vous avez suffisamment de VFI à bord et que ceux-ci soient de la bonne taille. Vous devez également informer vos passagers de porter en tout temps les VFI lors d'activités nautiques et vous assurer qu'ils savent comment les utiliser.

Conseils au sujet des vêtements de flottaison individuels

Un VFI est conçu pour vous sauver la vie. Pour qu'il puisse vous supporter dans l'eau, il doit être adapté à vous, flotter et être en bon état.

- Essayez-le et ajustez-le pour qu'il soit confortable tant à l'extérieur de l'eau que dans l'eau. Identifiez le VFI à votre nom si vous êtes la seule personne à le porter.
- Assurez-vous que votre VFI fonctionne bien en le portant dans l'eau. Vous saurez ainsi comment l'utiliser et vous vous sentirez en confiance.
- Montrez aux enfants comment mettre un VFI et faites-leur essayer dans l'eau. De la sorte, ils sauront à quoi sert un VFI et comment il faut l'utiliser. Ils seront plus à l'aise si jamais ils se retrouvaient soudainement à l'eau.
- Si le VFI est mouillé, faites-le sécher à fond avant de le ranger. Ne le faites pas sécher à proximité d'un radiateur ou d'une chaufferette. Rangez-le dans un endroit bien aéré.
- Éloignez le VFI des objets pointus qui peuvent déchirer le tissu ou percer les matériaux de flottaison.
- Pour votre propre sécurité et pour celle des autres, les personnes qui ne savent pas nager, les nageurs inexpérimentés et les jeunes enfants doivent porter un VFI en tout temps, que le bateau soit arrêté ou qu'il se déplace.
- Vérifiez le VFI souvent pour vous assurer qu'il n'est pas déchiré, que les matériaux de flottaison ne coulent pas et que toutes les coutures sont solides.
- Si le VFI contient du kapok et que les insertions de vinyle sont percées, le kapok peut devenir saturé d'eau et le vêtement peut perdre sa flottabilité. Si le kapok devient rigide ou qu'il est saturé d'eau, remplacez le vêtement. Sinon, il pourrait ne pas être efficace au moment où vous en aurez besoin.

Hypothermie

L'hypothermie, qui désigne la perte de chaleur du corps dans l'eau, est une cause importante de décès dans les accidents de bateau. Une fois qu'une personne est en état d'hypothermie, elle perd conscience et se noie.

Les VFI peuvent augmenter le temps de survie à cause de leur isolation. Naturellement, plus l'eau est chaude, moins il faut d'isolation. Si vous vous déplacez dans des plans d'eau où l'eau est froide (moins de 40° F), il est préférable d'utiliser un VFI qui couvre le plus possible le corps.

Voici quelques points à se rappeler au sujet de l'hypothermie :

1. Si vous vous retrouvez à l'eau, n'essayez pas de nager sauf pour aller rejoindre une embarcation qui se trouve à proximité, un autre passager ou un objet flottant sur lequel vous pourrez monter ou auquel vous pourrez vous accrocher. Nager augmente la déperdition de chaleur du corps. Si l'eau est froide, il n'est pas recommandé de mettre la tête sous l'eau. Gardez-la hors de l'eau, cela réduira de beaucoup la perte de chaleur du corps et augmentera le temps de survie.
2. Conservez une attitude positive vis-à-vis de votre survie et de votre sauvetage. Cela augmentera vos chances de prolonger votre temps de survie jusqu'à ce que vous soyez rescapé. Votre désir de vivre fait une grande différence!
3. S'il y a plusieurs personnes à l'eau, il est recommandé qu'elles se serrent les unes contre les autres en attendant d'être rescapées. Cette action permet de conserver la chaleur, ce qui augmente le temps de survie.
4. Portez toujours votre VFI. Il ne vous sera d'aucune utilité pour lutter contre les effets de l'hypothermie si vous ne le portez pas quand vous tombez à l'eau.

Extincteurs d'incendie

À titre de propriétaire du bateau, vous avez la responsabilité de le doter d'un extincteur d'incendie.

AVERTISSEMENT

Incendie! En cas d'incendie, n'ouvrez pas le compartiment moteur. Éteignez le moteur. Videz le contenu de l'extincteur progressivement, par petits coups, jusqu'à ce que l'incendie soit éteint. Ne videz pas le contenu de l'extincteur en une seule fois, car vous pourriez manquer de mousse extinctrice.

Les extincteurs d'incendie portatifs devraient être installés dans des endroits facilement accessibles et éloignés du compartiment moteur. Toutes les personnes à bord devraient savoir où sont localisés les extincteurs et être en mesure de les faire fonctionner.

Note : N'essayez pas les extincteurs d'incendie en faisant gicler de petites quantités de leur contenu. Sinon, ils pourraient ne pas fonctionner quand vous en aurez vraiment besoin!

Avertisseurs sonores

Note : Aucun avertissement sonore ne convient à tous les usages. Envisagez d'avoir divers types d'avertisseurs à bord.

On ne peut pas conduire de bateau sans avoir un klaxon ou un avertisseur sonore électrique ou sans avoir à la main ou dans la bouche un sifflet ou un avertisseur sonore. Ces instruments doivent produire un avertissement d'une durée de deux secondes et être audibles à une distance d'au moins un demi-mille.

Voici la signification habituelle des coups de sifflet :

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| • Un coup prolongé | Signal d'avertissement |
| • Un coup court | Passez à ma gauche |
| • Deux coups courts | Passez à ma droite |
| • Trois coups courts | Moteur en marche arrière |
| • Cinq coups ou plus | Signal de danger |

Feux de navigation

Les feux de navigation ont pour but d'informer les autres vaisseaux de votre présence et de votre course. Si vous êtes sur l'eau entre le coucher et le lever du soleil, vous devez circuler avec des feux de navigation appropriés allumés.

Le soir, la bonne pratique recommande qu'aucune autre lumière que celles obligatoires en vertu de la loi ne soit visible. Toute lumière additionnelle, en plus de créer de la confusion chez les autres conducteurs, peut aussi nuire à votre vision.

MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE RECOMMANDÉ

Vous pouvez faire l'achat d'autre matériel pour rendre vos excursions plus sécuritaires et plus agréables. La liste suivante suggère le matériel que vous devriez envisager d'acquérir :

MATÉRIEL DE BASE :

Lampe de poche	Lignes d'amarres	Compas
Aviron ou rame	Signaux de détresse	Trousse de premiers soins
Défenses de quai	Radio VHF	EPIRB
Gaffe	Vêtements très chauds	Cartes
Lotion solaire	Corde de traction	Pompe d'épuisement ou écope
Deuxième ancre avec corde		
Réserve d'urgence d'eau potable et d'aliments		

OUTILS :

Clé à bougies	Marteau	Tournevis
Couteau de poche	Pincettes	Ruban d'électricien
Clé anglaise	Huile de graissage	Clé à hélice
Ruban isolant		

PIÈCES DE RECHANGE :

Ampoules	Hélice	Fusibles
Bouchon de vidange	Bougies d'allumage	Fil
Écrou/rondelle d'hélice		

MONOXYDE DE CARBONE

AVERTISSEMENT

Monoxyde de carbone! S'il est respiré, le monoxyde de carbone peut être nocif ou mortel. N'obstruez pas les conduits d'évacuation. Prévoyez une aération suffisante. Ouvrez les abris en toile pour maintenir une aération adéquate. Évitez de faire tourner au ralenti le moteur du bateau pendant des périodes prolongées et surveillez les conditions météorologiques qui peuvent empêcher le CO de se disperser dans l'air lorsque les abris en toile sont complètement fermés. Ne pas remorquer de skieur ou de personne dans un tube à basse vitesse sur une corde raccourcie ou trop courte. Assurez-vous d'avoir la longueur de corde requise pour que la personne n'aspire pas les émissions de CO.

La combustion d'un matériau contenant du carbone produit du monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore. Comme le CO a la même pesanteur que l'air, il peut se répandre dans un espace clos sans qu'on s'en aperçoive puisqu'on ne peut ni le voir ni le sentir. Tout appareil servant à brûler des matériaux à base de carbone dans un bateau peut être une source de CO. Les moteurs à combustion interne sont également une source de CO.

Le monoxyde de carbone entrave le transport de l'oxygène dans le sang. La réduction de l'apport d'oxygène dans les tissus entraîne la nécrose de ceux-ci. L'exposition prolongée au CO peut causer des dommages cérébraux ou la mort. À de fortes concentrations, le CO peut tuer en quelques minutes. À de faibles concentrations, les effets du CO sont cumulatifs et peuvent être tout aussi mortels sur de longues périodes.

Les symptômes d'un empoisonnement au CO sont les suivants : yeux qui piquent ou qui pleurent, rougeurs, tempes qui élancent, pensées incohérentes, oreilles qui tintent, serremments dans la poitrine, maux de tête, somnolence, nausées, étourdissements, fatigue, vomissements, perte de conscience et convulsions. **On confond souvent l'empoisonnement au monoxyde de carbone avec le mal de mer.** Lorsqu'un ou l'autre de ces symptômes se manifeste, traitez immédiatement la personne incommodée. Une intervention rapide peut sauver la vie.

- Évacuez l'endroit et transportez la personne là où il y a de l'air frais.
- Donnez-lui de l'oxygène si vous en avez et demandez de l'aide médicale.
- Ouvrez tous les abris en toile pour faire de l'aération.
- Trouvez la source du CO et prenez immédiatement des mesures correctrices. Portez une attention spéciale aux sources adjacentes au bateau.

Accumulation de monoxyde de carbone

Voici des exemples de situations où du monoxyde de carbone peut s'accumuler dans votre bateau lorsque celui-ci est amarré, ancré ou lorsque vous naviguez. Apprenez à reconnaître ces situations et prenez les précautions qui s'imposent pour empêcher de DANGEREUX accidents.

⚠ AVERTISSEMENT

Gaz d'échappement! Les gaz qui s'échappent de la génératrice ou de la coque des autres bateaux amarrés ou ancrés peuvent causer une accumulation excessive de monoxyde de carbone dans la cabine et l'habitacle de votre embarcation (voir la figure 2-6). Surveillez les gaz qui s'échappent de la génératrice des autres bateaux le long du bord.

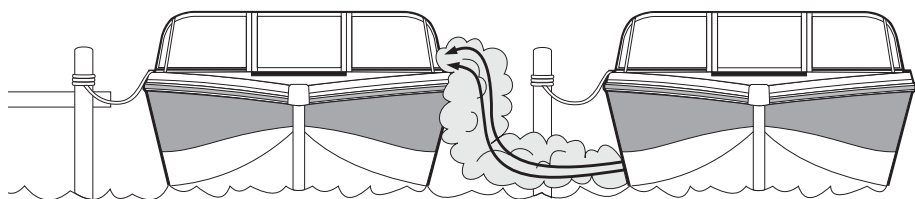


Figure 2-6 BATEAUX CÔTE À CÔTE

⚠ AVERTISSEMENT

Refolement! Dans certaines conditions, les courants atmosphériques peuvent faire refouler, dans le bateau, les gaz contenant du monoxyde de carbone (figure 2-7). Ces gaz peuvent s'accumuler à des niveaux dangereux si l'aération n'est pas suffisante. Aérez suffisamment, redistribuez la charge ou baissez la hauteur de l'avant.



FIGURE 2-7 BATEAU NAVIGUANT (REFOULEMENT)

Quand le bateau navigue, les concentrations de CO peuvent augmenter à cause d'un refolement par l'arrière. Le refolement peut être causé par des facteurs tels que la direction des vents relatifs ou la vitesse du bateau. Il peut également se produire un refolement quand l'avant du bateau est trop élevé. Pour prévenir tout refolement et améliorer la circulation d'air, ouvrez les toiles lorsque cela est possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Gaz d'échappement! Les gaz qui s'échappent de la coque de votre bateau peuvent causer une accumulation excessive de monoxyde de carbone, un gaz toxique, dans l'habitacle lorsque vous utilisez des toiles de protection pendant que votre bateau est en route (figure 2-7) ou amarré. Aérez suffisamment lorsque le toit, les rideaux de côté ou les rideaux à l'arrière sont fermés.

⚠ AVERTISSEMENT

Remorquage à basse vitesse : Les gaz qui s'échappent du moteur de votre bateau lorsque celui-ci avance à faible vitesse peuvent causer une accumulation excessive de monoxyde de carbone, un gaz toxique, à l'arrière de votre bateau (Figure 2-8). Ne remorquez pas de skieur ou de personne dans un tube lorsque vous avancez à basse vitesse.

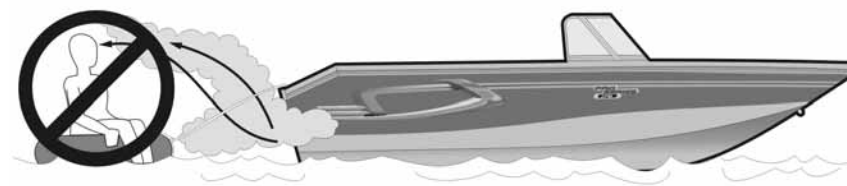


FIGURE 2-8 Remorquage à basse vitesse



FIGURE 2-9 Plate-forme arrière du bateau

Lorsque votre bateau avance à faible vitesse, les gaz qui s'échappent du moteur de votre bateau peuvent former une accumulation de monoxyde de carbone dangereuse pour la santé des personnes qui se retrouvent sur la plate-forme arrière du bateau (Figure 2-9) ou qui se font remorquer. Ne remorquez jamais de skieur ou de personne dans un tube lorsque votre bateau avance à basse vitesse et ne laissez personne sur la plate-forme arrière lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Gaz d'échappement! Si les conduites d'échappement de la coque donnent sur une jetée, un quai ou une digue ou qu'elles sont obstruées de quelque manière que ce soit, cela peut causer une accumulation excessive de monoxyde de carbone, un gaz toxique, dans l'habitacle (figure 2-10).

Les hangars à bateaux, les jetées et les autres bateaux qui se trouvent à proximité ou dans des espaces clos peuvent contribuer à une augmentation des niveaux de monoxyde de carbone. *Les conducteurs doivent savoir que le fait de faire fonctionner leur bateau, de l'amarrer ou de l'ancrer dans des endroits où il y a d'autres bateaux comporte des risques d'accumulation de CO provenant d'autres sources.* Faire tourner le moteur de votre bateau quand celui-ci est amarré peut entraîner une accumulation de CO dans votre bateau et dans les autres bateaux qui se trouvent à proximité.

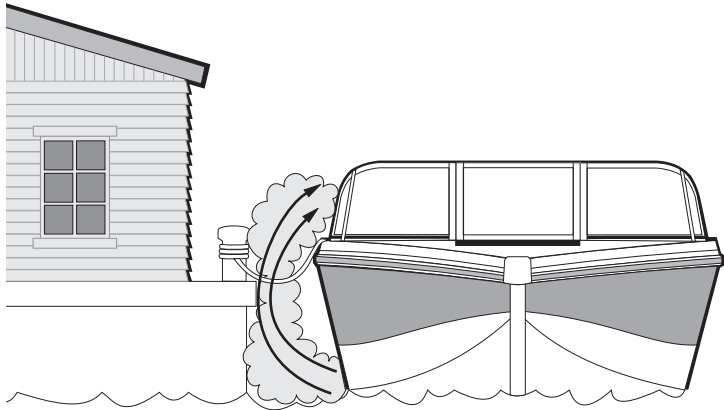


FIGURE 2-10 ESPACES CLOS

L'installation de toiles à l'arrière pendant que le bateau est en marche peut accroître les risques d'accumulation de CO dans le bateau. Aérez suffisamment. Si le pare-brise a des bouches d'air, ouvrez-les avant de mettre le bateau en marche pour accroître l'entrée d'air et réduire les risques d'accumulation de CO. Il est suggéré de faire l'installation de la toile arrière pendant que le bateau n'est pas en marche et stationnaire. Dans certains cas, la pose de la toile arrière peut diminuer l'effet de refoulement des émissions de CO.

Même dans les bateaux les mieux construits, le CO peut parfois s'accumuler dans les endroits clos. Examinez continuellement les passagers pour détecter tout symptôme d'empoisonnement au CO.

Détecteurs de monoxyde de carbone

⚠ AVERTISSEMENT

Gaz d'échappement! Les gaz qui s'échappent du moteur de votre bateau lorsque celui-ci avance à faible vitesse ou qu'il est arrêté peuvent causer une accumulation excessive de monoxyde de carbone, un gaz toxique, dans l'habitacle. Le vent arrière peut en accroître l'accumulation. Aérez suffisamment ou augmentez légèrement la vitesse lorsque cela est possible.

L'installation de détecteurs de monoxyde de carbone est fortement recommandée dans les bateaux qui ont des toiles fermées. Vous pouvez obtenir ces instruments auprès de votre concessionnaire. Il est important que ceux-ci soient installés par des professionnels et qu'ils soient calibrés.

Note : Un détecteur de monoxyde de carbone n'est pas un détecteur de vapeurs d'essence. Ce dernier détecteur ne surveille pas l'accumulation de monoxyde de carbone dans les endroits clos.

INTERRUPTEUR D'ARRÊT D'URGENCE AVEC CORDE DE RETENUE

Ce dispositif de sécurité arrête automatiquement le moteur principal. Reportez-vous au manuel du moteur pour de plus amples renseignements sur l'utilisation de cet interrupteur.

L'interrupteur d'arrêt d'urgence (figure 2-11) comporte un interrupteur qui coupe le moteur, un anneau de suspension de l'interrupteur et une corde de retenue. L'attache de la corde doit être solidement fixée au conducteur en tout temps. Si le moteur est coupé parce que l'interrupteur a été activé, il peut être nécessaire de réinstaller l'anneau sur l'interrupteur et de placer l'interrupteur en position RUN avant de repartir le moteur.

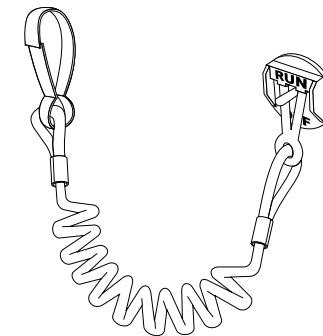


FIGURE 2-11 INTERRUPTEUR TYPE DE COURANT D'ALLUMAGE (INTERRUPTEUR D'ARRÊT D'URGENCE) AVEC CORDE DE RETENUE

AVERTISSEMENT

Rien ne doit obstruer le fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt d'urgence. Ne modifiez pas cet interrupteur ou ne l'enlevez pas. Ne court-circuitez pas non plus ses dispositifs de sécurité. S'il est bien utilisé, l'interrupteur d'arrêt d'urgence avec corde de retenue peut empêcher votre bateau de poursuivre sa route sans conducteur, ce qui pourrait entraîner des dommages corporels importants ou la mort de quelqu'un.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de la sécurité de vos passagers et de celle des autres plaisanciers.

Drogues et alcool

AVERTISSEMENT

L'alcool et la conduite d'un bateau ne vont pas ensemble! Si vous conduisez avec des facultés affaiblies, vous mettez en danger votre vie, la vie de vos passagers et celle des autres plaisanciers. Chaque province et territoire imposent leur propre loi sur la consommation d'alcool ou comment le transporter à bord d'un bateau. C'est votre responsabilité de vérifier auprès des autorités de la région.

Ne consommez pas de drogues ou d'alcool pendant que vous conduisez un bateau. Pour conduire un bateau, comme pour conduire une automobile, il faut être sobre et se montrer attentif. Conduire un bateau quand on a consommé des drogues n'est pas seulement dangereux, mais aussi illégal. Les lois en ce sens sont appliquées rigoureusement. L'usage de drogues ou d'alcool, ou le mélange des deux, réduit les réflexes, cause des erreurs de jugement, affaiblit la vue et réduit l'aptitude à faire fonctionner un bateau de façon sécuritaire.

Fonctionnement sécuritaire

Par fonctionnement sécuritaire, on entend que vous ne ferez pas un mauvais usage de votre bateau ou que vous ne permettrez pas à vos passagers d'en faire un tel usage. Le fonctionnement sécuritaire fait appel, en tout temps, au bon jugement. Cela inclus, mais sans s'y restreindre, ce qui suit :

- Chargez le bateau en respectant la charge maximale spécifiée. Répartissez également la charge entre bâbord et tribord et entre la proue et la poupe.
- Respectez la limite de vitesse permise. Évitez de conduire à une vitesse excessive ou de conduire à une vitesse qui n'est pas appropriée aux conditions extérieures.

- N'utilisez pas le bateau lorsque les conditions météorologiques ou les conditions de la mer exigent des compétences ou une expérience qui soient plus grandes que celles du conducteur, qui dépassent la capacité du bateau ou avec lesquelles les passagers ne sont pas à l'aise.
- Assurez-vous qu'au moins un passager connaisse le fonctionnement et les dispositifs de sécurité du bateau en cas d'urgence.
- Assurez-vous que les passagers et l'équipement ne gênent pas la vue du conducteur ou ne réduisent pas sa liberté de mouvement.
- Ne dépassez pas la force de moteur maximale spécifiée sur la plaque fixée à votre bateau.
- Respectez toutes les consignes de sécurité et tous les avertissements à l'intérieur du bateau ou dans ses environs immédiats.

Sécurité des passagers

Avant de lever l'ancre, toutes les personnes à bord devraient porter leurs VFI et des chaussures avec des semelles de caoutchouc qui empêchent de glisser sur des surfaces mouillées. Montrez aux passagers où se trouve le matériel d'urgence et de sécurité et expliquez comment l'utiliser. Lorsque le bateau est en marche, tous les passagers devraient demeurer assis à l'intérieur des garde-fous qui ceinturent le pont. Ne permettez pas que les passagers laissent traîner leurs pieds ou leurs mains dans l'eau. Utilisez toujours les poignées et la quincaillerie de sécurité pour prévenir les chutes.

Hélice

DANGER

Blessures! Ne permettez à personne de s'approcher d'une hélice, même quand le moteur est éteint. Les lames d'une hélice sont coupantes et peuvent continuer à tourner même quand le moteur est éteint. Ne laissez personne se tenir près d'une hélice lorsque la manette des gaz est au neutre. Tout contact avec une hélice peut entraîner des blessures sérieuses ou la mort.

Premiers soins

En tant que conducteur du bateau, vous devriez connaître les soins d'urgence de base qui pourraient être nécessaires si un accident survenait à une distance trop grande pour que vous puissiez obtenir du secours rapidement. Même si les accidents causés par les hameçons et les coupures mineures seront peut-être les blessures les plus graves qui surviendront à bord du bateau, vous devez néanmoins connaître les premiers soins à donner en cas de problèmes très sérieux comme une hémorragie massive, l'hypothermie et des brûlures. La plupart des sections de la Croix-Rouge offrent des cours et des brochures sur le secourisme.

Conduite par des mineurs

Les mineurs doivent toujours être sous la supervision d'un adulte lorsqu'ils conduisent un bateau. Dans certaines régions, la loi fixe un âge minimal pour la conduite et les mineurs doivent répondre à certaines conditions pour obtenir un permis. Communiquez avec les autorités compétentes pour de plus amples précisions.

Règles de route

En tant que plaisancier responsable, vous devez vous conformer aux règles qui régissent la navigation maritime. La conduite d'un bateau est essentiellement la même que la conduite d'une automobile. Dans les deux cas, il faut se conformer à des règles destinées à prévenir les accidents. De la même manière que vous supposez que les autres conducteurs d'automobile savent ce qu'ils font, les autres conducteurs de bateau supposent que vous savez ce que vous faites.

Cours de conduite sécuritaire

Il est fortement recommandé que vous preniez un cours de conduite nautique pour obtenir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance. Ces cours sont conçus pour vous apprendre à conduire votre bateau de façon sécuritaire. Votre concessionnaire peut vous informer des cours de navigation offerts dans votre région. Vous pouvez également communiquer avec les Escadrilles canadiennes de plaisance au 1-888-277-2628, ou avec la Boat/U.S. Foundation au 1-800-336-2628 pour plus de renseignements. Il est de votre responsabilité d'acquérir des compétences et de l'expérience dans les domaines suivants :

- Navigation
- Habileté de manœuvrier
- Règles de route internationales et intérieures
- Sécurité à la mer
- Prédications atmosphériques
- Survie en cas de mauvais temps
- Respect envers les autres sur l'eau
- Premiers soins
- Radiocommunications
- Signaux de détresse
- Contrôle de la pollution

SPORTS NAUTIQUES

DANGER

Blessures! Votre bateau n'est pas conçu et ne devrait pas être utilisé pour tirer un parachute, un cerf-volant, un planeur ou tout autre équipement pouvant voler dans les airs. Votre bateau ne doit servir qu'à la pratique de sports nautiques appropriés.

Le ski nautique, la planche nautique ou la glissade avec un pneumatique tiré par le bateau sont parmi les sports nautiques les plus populaires. Ces sports exigent une grande attention de la part des personnes qui les pratiquent et du conducteur du bateau. Si vous n'avez jamais tiré

quelqu'un avec votre bateau, il est recommandé que vous passiez quelques heures en compagnie d'un conducteur expérimenté pour observer et apprendre comment le faire. Il est également important que vous portiez attention aux compétences et à l'expérience de la personne qui est tirée. Il devrait toujours y avoir à bord une deuxième personne pour observer la personne qui se trouve dans l'eau et pour permettre au conducteur de se concentrer sur la conduite du bateau.

Toutes les personnes qui participent à un sport nautique doivent observer les règles suivantes :

1. Il est fortement recommandé que les personnes qui pratiquent les sports nautiques sachent nager convenablement.
2. Portez en tout temps un vêtement de flottaison individuel (VFI). Le port d'un VFI approprié permet à une personne assommée ou inconsciente de rester à flot.
3. Faire preuve de considération envers les autres.
4. Toujours pratiquer des sports nautiques dans des lieux sûrs. Se tenir loin des autres bateaux, des plages, des zones réglementées, des nageurs et évitez les cours d'eau très achalandés.
5. À bord du bateau, une deuxième personne doit observer la personne qui est remorquée et informer le conducteur des signaux à bras faits par la personne (figure 2-14). Le conducteur doit concentrer toute son attention à la conduite du bateau et regarder droit devant.
6. Il faut s'occuper immédiatement d'une personne qui tombe. Elle est vulnérable seule dans l'eau et les autres plaisanciers peuvent ne pas la voir. Il faut veiller à ne pas emplir d'eau le bateau quand on prend la personne à bord.
7. Approcher une personne qui se trouve dans l'eau du côté sous le vent (dans la direction opposée au vent). Éteindre le moteur quand on approche de la personne.
8. Ne pas suivre un amateur de sport nautique qui est remorqué par un autre bateau en se plaçant directement derrière lui. À une vitesse de 25 milles à l'heure, un bateau mettra seulement 5 secondes à rattraper une personne qui tombe à l'eau alors qu'elle se trouve 200 pieds devant.
9. Ne laisser personne s'approcher d'une hélice, même si le moteur est éteint. Les lames d'hélice sont coupantes et peuvent continuer à tourner même quand le moteur est éteint. L'utilisation d'une échelle arrière est fortement recommandée. Dans certaines régions l'échelle arrière est obligatoire. C'est votre responsabilité de vérifier auprès des autorités de la région.



FIGURE 2-12 BOUÉE INDIQUANT LES ZONES DE NATATION

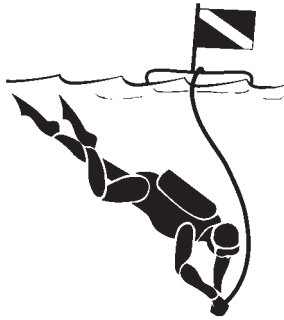


FIGURE 2-13 BOUÉE INDIQUANT LA PRÉSENCE D'UN PLONGEUR

10. Ne pas remorquer et ne laisser personne se tenir à l'arrière du bateau lorsque vous avancez à basse vitesse et ou en position neutre.
11. Se tenir à une distance d'au moins 150 pieds des zones identifiées par une bouée de zone de plongée (figure 2-13).
12. Il faut éteindre le moteur et ancrer le bateau avant de partir à la nage.
13. Nagez uniquement dans des lieux sûrs pour la baignade. Ces lieux sont habituellement indiqués par une bouée (figure 2-12). Ne pas nager seul ou à la noirceur.
14. On ne doit pas pratiquer de sports nautiques entre le coucher et le lever du soleil. Cela est illégal dans la plupart des juridictions.

⚠ DANGER

Hélice en mouvement! Une hélice en mouvement peut infliger des blessures, sectionner un membre, causer des blessures importantes ou la mort. Éteignez le moteur avant que les skieurs entrent dans l'eau et avant de les prendre à bord. Ne laissez pas le moteur tourner au neutre. En cas d'embayage accidentel, les skieurs pourraient subir des blessures graves.

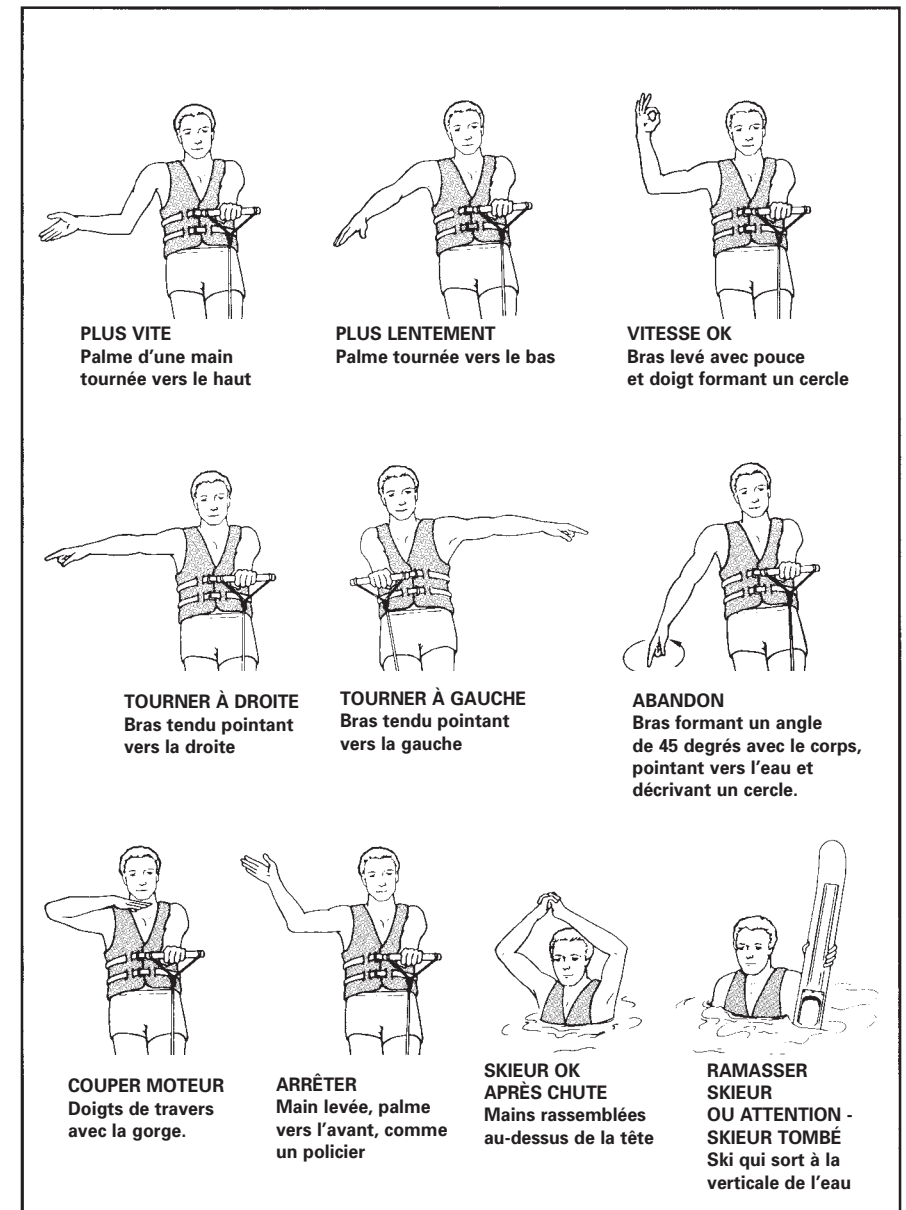


FIGURE 2-14 SIGNAUX DE SPORT NAUTIQUE

Pour plus de renseignements sur le ski nautique, communiquez avec l'Association canadienne de ski nautique, 2197, Riverside Drive, Ottawa, Ontario (1-613-526-0685) ou avec la American Water Ski Association, 799 Overlook Drive, Winter Haven, FL 33884 (1-800-533-2972).

CARACTÉRISTIQUES DU MÉLANGE ESSENCE-ÉTHANOL

Votre embarcation est équipée d'un système à essence. **SVP prendre le temps de lire et comprendre tous les renseignements et tous les avertissements liés au système d'essence et à votre embarcation, dans le manuel du propriétaire du moteur.**

Une attention particulière devrait être apportée au choix de l'essence. Choisir une essence avec le contenu d'octane recommandé pour le moteur, tel qu'indiqué dans le manuel du propriétaire.

AVERTISSEMENT

Recommandations pour l'essence.

Contenu en octane minimum de 87 (R+M)/2

L'utilisation de la mauvaise essence ou additifs peut endommager le système d'essence et sera considéré comme une mauvaise utilisation du système. Les dommages causés par l'utilisation de la mauvaise essence et/ou additifs, ne seront pas couverts par la garantie.

Mélanges d'essence – éthanol

L'éthanol est un composé d'hydrocarbure oxygéné qui a une haute teneur en octane donc, utile pour accroître le contenu en octane d'une essence sans plomb. Les composantes du système d'essence de votre moteur Mercury ont été testées pour performer avec un taux maximal de mélange essence – éthanol (10% éthanol) présentement permis par L'agence de la protection environnementale.

Des précautions spéciales devraient être prises avec l'utilisation d'essence contenant de l'éthanol. L'éthanol contenu dans l'essence peut attaquer certaines composantes du système d'essence telles que le réservoir et les différents boyaux s'ils ne sont pas fabriqués avec des matériaux compatibles avec l'éthanol. Ceci pourrait conduire à des problèmes opérationnels et/ou sécuritaires tels que des filtres bouchés, des fuites ou des dommages au moteur.

Votre embarcation a été fabriquée et expédiée de l'usine avec des composantes fabriquées avec des matériaux compatibles avec l'éthanol. Avant de faire le plein avec une essence contenant de l'éthanol, demandez à votre concessionnaire si des composantes ont été ajoutées ou remplacées par d'autres n'étant pas fabriquées avec des matériaux compatibles avec l'éthanol.

Remplir le réservoir

Il est préférable de maintenir le réservoir d'essence plein lorsque le moteur n'est pas utilisé. Ceci réduira la circulation d'air, causée par les changements de température, à l'intérieur du réservoir et limitera l'exposition de l'éthanol à l'humidité et à la condensation.

Séparation de phases

L'humidité et la condensation créent de l'eau dans le réservoir à essence et peuvent affecter le mélange essence – éthanol. Une condition appelée phase de séparation peut se produire si de l'eau est introduite dans l'essence au-delà du point de saturation. La présence d'eau dans l'essence au-delà du point de saturation aura pour cause de faire séparer l'éthanol de l'essence. L'éthanol se déposera au fond du réservoir, en réduisant de façon significative le contenu en éthanol dans le mélange dans le haut du réservoir. Si le mélange eau – éthanol qui se trouve au fond du réservoir est en assez grande quantité, il pourrait être acheminé directement au moteur et causer de sérieux problèmes. D'autres problèmes peuvent aussi survenir à la suite de la combustion du mélange essence – éthanol réduit.

Additifs

Il n'y a pas d'additifs connus qui peuvent prévenir ou corriger le phénomène de séparation de phases. La seule solution est de prévenir l'accumulation d'eau dans le réservoir.

Si le phénomène de séparation de phase se produit, la seule solution est de drainer complètement le réservoir d'essence, de nettoyer et d'assécher le réservoir et de remplir le réservoir avec de l'essence neuve.

Filtres à essence

Mercury offre déjà le niveau de filtration approprié pour protéger le moteur des débris. L'addition d'autres filtres au système pourrait créer une restriction qui pourrait empêcher la bonne alimentation en essence au moteur.

Comme précaution, il est envisageable d'avoir à portée de la main des filtres à moteur de rechange si jamais il y avait obstruction du filtre en place.

Maintenance

De façon périodique, inspectez le système pour détecter la présence d'eau dans le réservoir. Si de l'eau est détectée, elle doit être toute drainée et le réservoir complètement asséché avant de réintroduire de l'essence – éthanol dans le système de carburant.

Entreposage

De longues périodes d'entreposage et/ou de non utilisation, communes aux embarcations, peuvent créer des problèmes. Lors de la préparation des embarcations pour une longue période de d'entreposage, (2 mois ou plus), il est conseillé de drainer complètement le système de carburant. Si ce n'est pas possible, maintenir un réservoir plein d'essence combiné à un additif stabilisateur est recommandé.

REGISTRES DU PROPRIÉTAIRE

Vous trouverez à la fin du chapitre plusieurs formulaires très utiles.

Le **plan de navigation** sert à consigner la destination, l'heure de départ, l'heure d'arrivée, la description du bateau, la liste des passagers et d'autres renseignements au sujet du voyage prévu. Il y a un espace dans le bas du formulaire pour inscrire les numéros de téléphone à composer au cas où vous ne seriez pas revenu à l'heure indiquée. Ce plan permet aussi de consigner des renseignements sur celui qui le remplit. Laissez ce registre à une personne responsable qui reste à terre. Nous vous recommandons de faire chaque année plusieurs copies de ce formulaire pour ne pas en manquer.

La **fiche carburant** est un registre pratique qui sert à consigner les renseignements sur les heures de fonctionnement du moteur, la consommation d'essence, les milles parcourus, les tours minutes, la moyenne de milles à l'heure et les gallons à l'heure.

La **fiche d'entretien** sert à consigner les travaux d'entretien et les réparations effectuées, la date de ces travaux et les lectures du compteur du moteur. Ce registre aide également à savoir à quelle fréquence vous devez effectuer les travaux d'entretien de routine, comme les changements d'huile. Si jamais vous décidez de vendre votre bateau, cette fiche démontrera aux acheteurs potentiels que vous avez bien entretenu votre bateau.

Par précaution, il est recommandé de faire une copie du plan de navigation, de la remplir dûment pour ensuite la remettre à une personne fiable qui se chargera de communiquer avec la Garde côtière ou une autre organisation de secours en cas de besoin.

PLAN DE NAVIGATION

Nom _____ Téléphone _____

Description du bateau _____ Type _____ Couleur _____ Garniture _____

Numéro d'enregistrement _____

Longueur _____ Nom _____ Marque _____

Numéro d'identification de la coque _____

Autres renseignements. _____

Personnes à bord : Nom	Âge	Adresse	Téléphone
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Type de moteur : _____ HP _____

Nbre de moteurs : _____ Capacité du réservoir _____

Matériel de survie :

VFI _____ Torches _____ Miroir _____

Signaux de fumée _____ Lampe de poche _____ Nourriture _____

Rames _____ Eau _____ Ancre _____

Radeau ou pneumatique _____ EPIRB _____ Ancre flottante _____

Équipement de navigation

Compas _____ Loran _____ GPS _____ Radar _____

Radio : Oui _____ Non _____ Type _____ Fréq. _____

Destination _____ Arrivée prévue le : _____

Retour prévu le : _____

Type d'auto _____ N° de plaque _____

Où _____ Si je ne suis pas de retour le _____,

à _____ heure, appeler la Garde côtière, ou _____
(Autorités maritimes locales)

N° de téléphone de la Garde côtière : _____

N° de téléphone des autorités maritimes locales : _____

